

# Communiqué de presse

**Personnel éducatif et psycho-social des Centres de compétence**

## Le conflit avec le ministre est lancé

Le 3 février 2022, une délégation composée de représentants de l'Association du personnel des Centres de compétence et de l'Agence a.s.b.l.(APCCA) et du syndicat Education et Sciences(SEW) de l'OGBL a rencontré le ministre de l'Education nationale. Claude Meisch, accompagné de plusieurs fonctionnaires et de membres de la direction centrale des Centres de compétence. L'APCCA et le SEW/OGBL avaient averti au préalable qu'il s'agissait de la réunion de la dernière chance pour éviter un conflit dans le secteur.

Malheureusement, l'APCCA et le SEW/OGBL ont dû constater qu'il n'existe aucune volonté de la part du ministre d'entrer dans de réelles négociations avec eux sur les tâches du personnel éducatif et psycho-social (EPS). Le ministère se cache derrière l'accord signé le 16 novembre 2021, qui pourtant n'inclut pas l'APCCA, alors même que cette dernière constitue le partenaire de négociation légitime pour ce secteur en tant que représentation du personnel de l'ensemble des Centres de compétence.

Au cours de l'entrevue, le ministre s'est au moins clairement positionné. En effet, il est devenu évident que le ministre souhaite évacuer le problème des tâches du personnel éducatif et psychosocial en se cachant derrière l'accord de novembre 2021, qui ne peut en aucun cas être considéré comme une amélioration. Bien au contraire, étant donné que cet accord ne correspond pas aux exigences réelles du personnel, il comporte hélas un risque réel d'entraîner une perte de qualité sur le terrain.

La tactique du ministre dans ce dossier consiste clairement à diviser le personnel et à vouloir passer en force. Or, le personnel éducatif et psycho-social ne se laissera pas faire.

Les trois réunions d'information du personnel organisées par l'APCCA et le SEW/OGBL ont ainsi clairement démontré l'insatisfaction d'une grande partie du personnel et les nombreuses questions et inquiétudes que l'accord de novembre a soulevées.

Il est temps que le ministre de l'Education nationale assume enfin ses responsabilités et qu'il prenne en considération le fait que le secteur de l'enseignement dépend de TOUS les acteurs qui y travaillent. Le personnel assurant la prise en charge des enfants à besoins spécifiques dans l'enseignement ne peut pas être systématiquement négligé.

Etant confronté au refus de négocier du ministre, l'APCCA et le SEW/OGBL n'ont désormais plus d'autre option que de lancer une procédure de litige auprès de la Commission de conciliation, ce qui constitue la première étape en vue d'une

# Communiqué de presse

potentielle grève. A noter que la grève n'est évidemment pas l'objectif poursuivi par l'APCCA et le SEW/OGBL, mais elle constitue le dernier recours dans le cas où le ministre ne serait pas prêt à renouer le dialogue et à prendre en compte les propositions légitimes de la représentation du personnel EPS, des propositions qui prennent la diversité du secteur et le travail réellement presté en considération.

Le litige semble être aujourd'hui en effet la seule voie pouvant garantir que le ministre de l'Education nationale n'ait plus d'autre choix que d'écouter le personnel EPS sur ce sujet et ainsi éviter une désorganisation du secteur qui serait néfaste dans la prise en charge des enfants et adolescents à besoins spécifiques.

L'APCCA et le SEW/OGBL comptent sur le soutien de tout le personnel! Ils appellent ainsi l'ensemble du personnel EPS à se mobiliser et à se tenir prêt pour soutenir les démarches visant à faire entendre la voix de l'APCCA et du SEW/OGBL afin d'obtenir gain de cause. Pour des tâches现实istes et pour une amélioration des conditions de travail, dans l'intérêt de tout le personnel, mais aussi et surtout dans l'intérêt des enfants!

**Communiqué par l'APCCA et le syndicat Education et Sciences (SEW) de l'OGBL  
le 8 février 2022**

